



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Classes preparatoires : Bretagne

Question écrite n° 10623

Texte de la question

M Gilbert Le Bris appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation des classes preparatoires dans l'academie de Rennes ou leur taux de representation dans la formation bac + 2 est inferieure a la moyenne nationale alors meme que la region possede un taux de scolarisation satisfaisant et un nombre important d'ecoles d'ingenieurs. Il informe que, d'ici cinq ans, selon les estimations, l'academie accueillera environ 11 000 bacheliers supplementaires dont 500 en classes preparatoires. Aussi il lui demande quelles mesures peuvent etre envisagees pour tenir compte de l'accroissement des nombres de bacheliers desireux d'entrer en classes preparatoires dans l'academie de Rennes.

Texte de la réponse

Reponse. - Le developpement du reseau des classes preparatoires aux grandes ecoles est poursuivi en tenant compte des orientations definies en la matiere et de l'evolution previsible du nombre de places mises aux concours d'entree de ces ecoles mais egalement de l'objectif prioritaire que s'est fixe l'education nationale qui est d'accueillir un nombre croissant de bacheliers dans les formations postbaccalaureat. Ainsi, les classes preparatoires aux grandes ecoles, dans le cadre du programme de developpement pluri-annuel dont elles font l'objet depuis la rentree 1988, connaissent un essor important. Aux 63 divisions nouvelles dont 44 de premiere annee ouvertes a la rentree 1988, s'ajouteront, a la rentree 1989, 73 classes supplementaires dont 45 de premiere annee. Pour sa part, l'academie de Rennes dispose actuellement, compte tenu des trois ouvertures realisee a la rentree 1988, de 32 divisions de premiere annee et de 20 divisions de deuxieme annee organisees dans les lycees publics et dans lesquelles sont inscrits 1 847 eleves dont 1 160 en premiere annee. A la rentree 1989, 4 classes supplementaires seront mises en place dans la region Bretagne : une classe de mathematiques superieures, une classe de mathematiques speciales P, une classe de mathematiques speciales T et une preparation HEC, option Technologique TC, 2e annee. A compter de la rentree 1990, la poursuite de ce plan s'integrera dans le cadre du schema de developpement concerne des formations postbaccalaureat sur quatre ans. A ce titre, l'academie de Rennes prevoit pour la periode consideree une augmentation d'environ 360 bacheliers dans les classes preparatoires d'ici a l'horizon 1993. C'est en tenant compte de ces perspectives et de la situation du dispositif des preparations organise dans cette academie que les propositions d'ouverture de nouvelles classes preparatoires pour les rentrees a venir seront etudiees le moment venu, a l'administration centrale. Ces propositions relevent des autorites academiques.

Données clés

Auteur : [M. Le Bris Gilbert](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10623

Rubrique : Grandes ecoles

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 mars 1989, page 1188